

## Les finances de l'Etat retrouvent leur équilibre et le personnel doit patienter jusqu'à quand?

### COMMUNIQUE DE PRESSE

30 mars 2015

**C'est en grande partie grâce aux sacrifices du personnel que l'Etat a pu équilibrer ses comptes. Aujourd'hui les agents de la fonction publique attendent un geste substantiel de la part de leur employeur.**

200'000 francs de bénéfice, ce n'est pas encore le Pérou, mais c'est tout de même le signe d'un équilibre retrouvé. De plus, avec un degré d'autofinancement proche de 100%, on peut dire que Fribourg est dans une position plutôt enviable par rapport à bien d'autres cantons. Les caisses de l'Etat vont en outre pouvoir profiter de dividendes importants, provenant des excédents de la Banque nationale suisse.

#### Gel des postes contre démographie galopante

Les employés de la fonction publique ont largement contribué de leur côté à l'assainissement des comptes de l'Etat, puisque tous les services ont dû raboter pour parvenir à boucler les derniers budgets. Les comptes 2014 le montrent du reste clairement, car les chiffres des effectifs et des charges de personnel accusent un net ralentissement ces dernières années. Or ce gel des postes est d'autant plus dur à vivre au quotidien que dans le même temps, la population fribourgeoise ne cesse d'augmenter. Cela signifie concrètement que tous les services doivent se débrouiller pour fonctionner avec moins de monde pour répondre à des demandes croissantes, sans toujours obtenir les moyens adéquats pour le faire. De plus parmi les mesures d'économies imposées au personnel dès 2014, certaines vont déployer leurs effets sur plusieurs années encore (notamment le non octroi des paliers) et ce, même si d'autres mesures comme la contribution de solidarité sont levées.

#### Pénibilité du travail insuffisamment reconnue

Pour toutes ces raisons, la FEDE estime qu'il est temps pour l'Etat de faire un geste en direction du personnel. Elle trouve en particulier opportun de donner un signe positif aux agents de la fonction publique qui doivent assumer un service de piquet et subissent par conséquent plus d'inconvénients. Leur prime horaire est excessivement basse actuellement, c'est pourquoi la FEDE demande de la doubler sans délai. Cela signifierait de passer dans un premier temps de 1,25 à 2,5 francs de l'heure, ce qui n'est toujours pas énorme, mais tiendrait néanmoins mieux compte de l'effort fourni. Cette mesure aurait un coût estimé à 300'000 francs: c'est peu si on considère les dividendes attendus sur l'or de la BNS – mais ce geste de bonne volonté serait bien venu par les temps qui courent !

---

Personne de contact:

Bernard Fragnière - Président de la FEDE Tél. 026 309 26 44 ou 079 707 18 39

---